



VILLE  
D'AMILLY  
CS 80909

45125 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 MAI 2026

Objet :

Mise à disposition à titre gratuit des terres communales (réserve foncière)

Date de convocation

20 Mai 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 33  
Présents : 31  
Votants : 32

Pour Extrait Conforme,  
Par délégation du Maire,  
Le fonctionnaire titulaire,  
Nadine DUMONT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20260526-DEL2026057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 01/06/2026  
Publication 01/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Six, le Vingt Six Mai à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la présidence de Monsieur COLLEN-  
RENAUX Tom, Maire

ETAIENT PRESENTS :

Mme COURTAT, M. HARDY, Mme LANDRY, M. REDEUILH,  
Mme NAUDOT, M. GIRAUDON, Mme MONNEROT, M. PALIX,  
Adjoint (e) s au Maire,

M. TAUZIEDE, Mme BOSSU, M. HUBSWERLIN, M. BARBEROUX,  
Mme BEAUDENON, Mme BEUCAMP, Mme DELMETZ,  
M. CHAHINE, Mme ROBLIN, Mme BERTHEAULT, Mme MABAH  
FOSSO, Mme CORNU, M. PETITALOT, M. GOLLEAU,  
M. MARKO, M. VITORINO, M. RIZZO, Mme CARNEZAT,  
Mme FEVRIER, M. LECLOU, M. GABORET, Mme JULIEN

Conseiller (e) s Municipaux,

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

M. BOUQUET  
Mme MICHEL

Pouvoir à Mme FEVRIER

Monsieur REDEUILH Bastien a été élu Secrétaire de séance.

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 26 Mai 2026

AT FONCIER/N°2026/57

### OBJET : MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DES TERRES COMMUNALES (RESERVE FONCIERE)

Monsieur le Maire expose :

La commune est propriétaire de terres communales constituant une réserve foncière.

Considérant qu'il convient de ne pas laisser lesdites réserves foncières en friche, il est proposé de les mettre à disposition gratuitement aux agriculteurs et de renouveler les mises à disposition consenties depuis de nombreuses années.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la réponse ministérielle publiée le 10 février 2022 relative aux conventions de mise à disposition gratuite conclues par les collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux – Voirie – Aménagement du Territoire du 6 mai 2026,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la mise à disposition de terres communales, à titre gratuit, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 pour une durée d'un an, comme suit :

Bénéficiaires	Lieux-dits	Parcelles cadastrées	Superficie
Pascal BEETS	La Prairie d'Yonne	AV 0252 AV 0264 AV 0347	21a 06ca 20a 84ca 11a 79ca Soit 53a 69ca
Gérard BODARD	Les Râteliers	BB 130	15a 43ca
Christophe HEBERT	Les Terres de Coulevreux	ZD 0017	Moitié de la parcelle soit 5ha 24a 70ca
Fabrice TAILLANDIER	La Prairie d'Yonne La Prairie d'Yonne à Conflans Les Hautes Feuilles	AV 0254 A 0078 BR 0022	54a 60ca 49a 89ca 16a 25ca Soit 1ha 20a 74ca
Alain THOMAS	Les Terres de Coulevreux	ZD 0014	20a 00ca
EARL PHILIPPE	Les Népruns Les Terres de Coulevreux  Le Bois du Pendant Les Terres des Chandelles Les Terres des Chandelles	BL 0302 ZD 0017  ZE 0010 ZH 0052 pour partie ZH 0055	38a 69ca Moitié de la parcelle soit 5ha 24a 70ca 33ca 73a 1ha79a Soit 8ha 15a 72ca



**Parcelles cadastrées AV0252-AV0254-AV0264-AV0347**



**Parcelle cadastrée A0078 sur la commune de Conflans sur Loing**



**Parcelle cadastrée BR0022**



**Parcelle cadastrée BL0302**



